

Saguenay, le 1<sup>er</sup> juin 2015

N/Réf. : 401255100

**Objet : Demande d'accès aux documents concernant le terrain situé au 3900, rue St-Jean à Jonquière**

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 12 mai dernier concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint la liste ainsi que les documents demandés.

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués, et ce, en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Vous avez droit de recours de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles de loi précités.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 418 695-7883, poste 347.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

***ORIGINAL SIGNÉ PAR***

SG/ns

Sophie Gauthier, répondante  
Loi d'accès aux documents

p. j.

No gestion documentaire : 7610-02-01-0412076		
Date	Documents	Pages
18 septembre 2013	Rapport d'inspection	3
1 <sup>er</sup> février 2013	Avis de non-conformité	2
16 janvier 2013	Rapport d'inspection	7

No gestion documentaire : 7610-02-01-0568700		
Date	Documents	Pages
16 juillet 2002	Rapport d'inspection	5

No gestion documentaire : 7820-02-01-1036100		
Date	Documents	Pages
12 juin 2012	Permis- Loi sur les pesticides	1
26 août 2011	Rapport de vérification	3
6 mai 2009	Permis- Loi sur les pesticides	1
16 août 2007	Rapport de vérification	3
1 <sup>er</sup> mai 2006	Permis- Loi sur les pesticides	1
30 mai 2005	Rapport d'inspection	2
27 mai 2003	Permis- Loi sur les pesticides	1
14 avril 2000	Permis- Loi sur les pesticides	1
3 juin 1997	Permis- Loi sur les pesticides	1
28 mars 1995	Permis- Loi sur les pesticides	1
4 mars 1993	Permis- Loi sur les pesticides	1
27 mars 1991	Permis- Loi sur les pesticides	1
17 mai 1989	Permis- Loi sur les pesticides	1



**1. Identification**

Date de l'inspection : 2013-09-18	Heure d'arrivée : 10 h 50	Heure de départ : 11 h 05
Inspecteur : Jacques Méthot		Accompagné de :

N° intervention : 300789931	Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0412076	N° du rapport d'inspection : 401084203
N° demande : 200300293	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : S'assurer de recevoir une réponse à l'avis de non-conformité du 1er février 2013 et que les correctifs ont été apportés surtout au niveau des modèles de poêles	

<b>Lieu inspecté</b>	
Nom du lieu : Potvin & Bouchard inc.	
Nom usuel du lieu : Centre régional de la rénovation	
N° du lieu : 54347992	Type de lieu : commerce
Localisation du lieu inspecté : 3900, rue Saint-Jean Case postale 550 Jonquière (Québec) G7X 7W4	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,411297057600;-71,252981120400	

<b>Intervenant du lieu</b>			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Potvin & Bouchard inc.		2375, rue de la Province Longueuil (Québec) J4G 1G3	Y2074650

<b>Conditions météo</b>

<b>Personnes rencontrées</b>			
art. 53-54	Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
			547-2083, p. art. 53-54

<b>Mode d'identification</b>			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

<b>Plainte</b>			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

<b>Photos numériques</b>	
Nombre de photos prises sur le terrain :	Nombre de photos annexées au rapport : 3
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Jacques Méthot avec un appareil photo de type Nikon, modèle Coolpix. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Rég. 02/Metja01/7610-02-01-0412076/2013-09-18.	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf	

<b>Grilles d'inspection annexées</b>	
Numéro	Titre

Date de l'inspection : 2013-09-18

No de gestion documentaire : 7610-02-01-0412076

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.	
Demandes d'analyses jointes au rapport :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.	

2. Mise en contexte (facultatif)

3. Description de l'inspection

Lors de l'inspection, j'assiste à la destruction des poêles non-conformes qui sont écrasés par un chariot élévateur ds la cour arrière du commerce puis chargés ds un conteneur à métal.  
Mon interlocuteur m'a contacté au préalable pour que je puisse constater ces derniers correctifs.  
Il me confirme les affirmations de art. 53-54 à l'effet que le poêle « Le Chasseur » a été retourné au fournisseur et que l'appareil S.B.I., modèle Eco-45, a été vendu après qu'une étiquette conforme ait été placée sur celui-ci.

4. Conclusion

La Cie s'est conformée à l'avis de non-conformité du 2013-02-01 et a respecté son engagement verbal de détruire les poêles non-conformes.

5. Recommandations

- Fermer le dossier.

Rédigé par : Jacques Méthot

Signature :

Date de rédaction : 2013-10-31

6. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Serge Alain

Signature :

Fonction : Coordonnateur Secteur industriel

Date : 2013-11-08

Commentaires :

Intervention fermée



**Annexe - Photos**

<p>Photo no : 1</p>	
<p>Fichier : Potvin &amp; Bouchard</p>	
<p>Description :</p> <p>Destruction poêles non-conformes ds la cour arriere du commerce.</p>	

<p>Photo no : 2</p>	
<p>Fichier :</p>	
<p>Description :</p> <p>Idem</p>	

<p>Photo no : 3</p>	<p>art. 23-24</p>
<p>Fichier :</p>	
<p>Description :</p> <p>En AR, on entrevoit l'appareil de marque USSC, modèle Logwood.</p> <p>En AV, un des poêles Godin, modèle Petit Godin.</p> <p>Appareils maintenant inutilisables.</p>	



Saguenay, le 1<sup>er</sup> février 2013

## AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Potvin & Bouchard inc.  
3900, rue Saint-Jean  
Saguenay (Québec) G7X 3J4

N/Réf. : 7610-02-01-0412076  
401004279

**Objet : Vente d'appareils non conformes au Règlement sur les appareils de chauffage au bois au 3900, rue Saint-Jean à Jonquière**

Mesdames,  
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 16 janvier 2013 par un inspecteur de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Avoir offert en vente un appareil (SBI, modèle Le Chasseur) qui n'était pas conforme aux exigences fixées par règlement;  
Règlement sur les appareils de chauffage au bois, article 3
- Avoir offert un appareil (SBI, modèle Eco-45) qui n'était pas revêtu de la marque de conformité à l'une des normes mentionnées à l'article 4 du Règlement (norme EPA ou norme CAN/CSA-B415.1).  
Règlement sur les appareils de chauffage au bois, article 5

Nous vous demandons de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour respecter la loi.

De plus, nous vous demandons de nous transmettre d'ici le 25 février 2013 un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en œuvre pour vous conformer à la loi. Dans ce plan correcteur, nous nous attendons également à ce que vous précisiez les mesures qui seront prises afin d'éviter que les trois (3) poêles Godin, modèle Petit

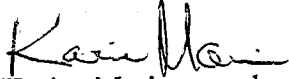
...2

Godin Ovale, et le poêle USSC, modèle Logwood, que vous gardiez en stock lors de l'inspection, ne soient vendus, offerts en vente ou distribués au Québec.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec monsieur Jacques Méthot au numéro de téléphone 418 695-7883, poste 317.

Prenez note que, malgré le fait de vous conformer au présent avis, le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou tout recours civil ou pénal à sa disposition pour faire respecter la loi et sanctionner les manquements constatés.

KM/JM/sd

  
Karine Morin, coordonnatrice  
Secteur industriel

**1. Identification**

Date de l'inspection : 2013-01-16	Heure d'arrivée : 14 h 30	Heure de départ : 15 h 45
Inspecteur : Jacques Méthot	Accompagné de :	
N° intervention : 300787171	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7610-02-01-0743400	N° du rapport d'inspection :	
N° demande :	Type de demande :	
But de l'inspection : Vérifier si les appareils mis en vente respectent les normes du Règlement sur les appareils de chauffage au bois.		

Doc 401004278

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Potvin & Bouchard	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : 54347992	Type de lieu : Commerce
Localisation du lieu inspecté : 3900, rue St-Jean (Colbert) G7X 7W4	
Coordonnées géographiques du lieu : 48.411282 -71.253495	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
			28646016

Conditions météo

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
art. 53-54	art. 53-54	418 547-2083, poste art. 53-54
art. 53-54	art. 53-54	art. 53-54

Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de :		

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 16	Nombre de photos annexées au rapport : 8 + agrandissements
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Jacques Méthot avec un appareil photo de type Nikon, Coolpix. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : Rég. 02/Metja01/7610-02-01-0412076/2013-01-16.	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf	

Autres pièces annexées au rapport	
Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis	
<input type="checkbox"/> Plan	
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	Orthophoto SAGO, carte Google Map, fiche Cidreq
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	Documents sur les poêles Petit Godin ovale et Keystone (à l'antracite)



Date de l'inspection : 2013-01-16

No de gestion documentaire : 7610-02-01-0412076

## Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata d'échantillons remis :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.		
Demandes d'analyses jointes au rapport :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.		

## 2. Mise en contexte (facultatif)

Mon inspection a été effectuée le lendemain d'une visite art. 53-54 qui, ayant remarqué que certains poêles mis en vente ne semblaient pas conformes à la réglementation, avait avisé le commerce de cette irrégularité. À mon arrivée, ces appareils avaient déjà été retirés et se trouvaient ds l'entrepôt où art. 53-54 se proposait de les détruire et d'en disposer ds leur conteneur à métal.

L'employé ayant retirés ces appareils avaient également retirés du plancher de vente deux appareils fonctionnant respectivement à l'anthracite et au mazout qui n'étaient pas visés par règlement et que j'ai autorisé à être remis en vente.

## 3. Description de l'inspection

## Points de vérification

Programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les appareils de chauffage au bois

Règlement sur les appareils de chauffage au bois

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
1	5	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	5	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque de conformité</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3	6	Le fabricant ou l'importateur détient pour chaque modèle d'appareil fabriqué ou importé un <i>certificat d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	6	Les exemplaires de chaque modèle d'appareil en stock sont revêtus de la <i>marque d'exemption</i> à la norme US EPA ou CSA B415.1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	7	Le fabricant ou l'importateur détient pour chacun des modèles d'appareil fabriqué ou importé au Québec depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2009 (ou depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2011 pour les fournaies et chaudières), les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415, réalisés sur ces appareils ainsi que, le cas échéant, le certificat de conformité ou d'exemption.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	7	Les rapports des tests pour la certification ou l'exemption à la norme US EPA ou CSA B415 proviennent d'un organisme accrédité par l'US EPA ou le Conseil canadien des normes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Notes sur les vérifications

N°	art.	Note
2	23-24	appareil de marque SBI, modèle Éco 45 ne porte pas de marque attestant la certification EPA ou ACNOR.
		art. 23-24 appareils en stock (ds l'entrepôt) étaient non conformes, i.e non pourvus d'une marque attestant leur certification, mais le commerce se proposait de les détruire.

art. 23-24 J'examine les art. 23-24 appareils offerts en vente sur le plancher de la quincaillerie.

art. 23-24 appareil de marque SBI, modèle Éco 45, ne porte pas de marque attestant la certification EPA ou ACNOR.

art. 23-24 autre poêle de marque Drolet, modèle « Le Chasseur », ne porte aucune étiquette attestant la certification.

Cet appareil n'a jamais obtenu de certification EPA ou ACNOR, et son fabricant a été informé qu'il devait cesser la distribution de ces appareils au Québec.

Les art. 23-24 poêles sont certifiés EPA.



J'informe mon interlocuteur que les appareils doivent détenir une marque attestant leur certification EPA ou ACNOR. Il me dit qu'il contactera son fournisseur afin d'apposer une étiquette qui attestera cette certification.

Je l'informe que le poêle « Le Chasseur » est non réglementaire et qu'il ne peut être mis en vente au Québec. M. me dit qu'il le retournera à son fournisseur.

Par la suite, j'examine les appareils qui ont été déplacés le matin même du plancher de vente de la quincaillerie à l'entrepôt adjacent. Sur une palette de bois je vois art. 23-24 de marque Godin, mod. Petit Godin oval, conçus pour brûler de l'antracite et du bois, ainsi qu'une fournaise à l'huile de marque Godin. J'informe mon interlocuteur qu'il ne peut pas vendre au Québec les poêles « Petit Godin » puisqu'ils ne sont pas certifiés EPA, mais qu'il peut replacer la fournaise à l'huile sur le plancher de vente, puisqu'elle n'est pas visée par règlement.

Sur une autre palette de bois, je vois art. 23-24 de type « buck stove », de marque United State Stove Company, modèle Logwood, qui ne porte aucune marque attestant la certification EPA ou ACNOR.

Mon interlocuteur me dit que cet appareil se trouvait ds l'entrepôt depuis plus art. 23-24

Je lui dis qu'il n'est pas réglementaire au Québec, et qu'il devra s'en départir.

M. me dit qu'il le fera démolir à la masse puis en disposera ds son conteneur de métal.

Sur la palette, je vois aussi art. 23-24 à l'antracite, de marque Keystone, modèle Fiesta.

Je lui dis qu'il peut vendre cet appareil, car non visé par règlement.

Je lui demande de me transmettre les photos démontrant que les poêles non conformes ont bel et bien été détruits.

#### 4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

J'effectue une recherche Internet qui m'indique que l'Éco 45 est certifié EPA (voir page jointe en annexe). Cependant, l'étiquette apposée sur cet appareil ne mentionne pas cette certification EPA.

Le 17 jan. 2013, je contacte art. 53-54 qui me dit :

- il va contacter son fournisseur (SBI) le jour même pour demander une étiquette conforme;
- il retournera le poêle « Le Chasseur » à son distributeur soit art. 23-24 exceptionnellement – car c'est un produit de SBI...

Je demande à ce qu'il me tienne au courant et me transmette une photo de la nouvelle étiquette lorsqu'elle sera en place.

#### 5. Conclusion

Lors de l'inspection, le commerce offre en vente un appareil (SBI, mod. Eco 45) revêtu d'une étiquette non pourvue d'une marque attestant la certification EPA ou ACNOR.

- RACB, art. 5

Il offre aussi en vente un appareil (SBI, mod. Le Chasseur) non revêtu d'une marque de conformité à l'une des normes mentionnées à l'art. 4.

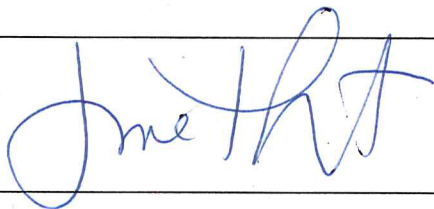
- RACB, art. 5

Ds l'entrepôt attenant au commerce, je vois art. 23-24 de marque Godin, modèle Petit Godin oval, et art. 23-24 de marque USSC, mod. Logwood, qui ne sont pas conformes. Cependant, lors de l'inspection, ces appareils en stock n'étaient pas offerts en vente et art. 53-54 du commerce se proposait de les détruire. Il était peut-être en infraction la journée avant que j'effectue l'inspection, mais pas le jour de l'inspection. (Doit-on inclure les appareils en stock ds ce cas-ci?)

#### 6. Recommandations

- Transmettre un avis de non-conformité au commerce en lien avec les poêles SBI, Eco 45 et Le Chasseur qui n'étaient pas munis d'étiquette conforme.
- Évaluer pertinence d'inclure également ds l'avis les appareils qui étaient en stock, mais que le commerce se préparait à détruire.

Signature :



Date de rédaction : 2013-01-31

#### 7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Karine Morin

Fonction : Coordinatrice par intérim

Signature :



Date : 1<sup>er</sup> fév. 2013

En accord avec les recommandations. Transmettre l'avis de non-conformité et effectuer une inspection de suivi.



Date de l'inspection : 2013-01-16

No de gestion documentaire : 7610-02-01-0412076

Commentaires :

Date de l'inspection : 2013-01-16

No de gestion documentaire : 7610-02-01-0412076

**Annexe - Photos**

Photo no : 1

Fichier : Potvin & Bouchard

Description :

En AR, art. 23-24 « Petits Godin oval ».

En Av. poêle à l'huile de marque Godin (flèche).

art. 23-24

Photo no : 2

Fichier :

Description :

Étiquette d'un des « Petits Godin ».

L'étiquette dit :  
« Combustible : charbon & bois comme applicable »

art. 23-24

Photo no : 3

Fichier :

Description :

Mêmes poêles, vus de face.



Date de l'inspection : 2013-01-16

No de gestion documentaire : 7610-02-01-0412076

### Annexe - Photos

Photo no : 4

Fichier : Potvin & Bouchard

Description :

À gauche, poêle non réglementaire de marque USSC, modèle Logwood (flèche).

art. 23-24

À droite, poêle de marque Keystone, modèle Fiesta, fonctionnant à l'antracite (charbon), donc non réglementé.

Photo no : 5

Fichier :

Description :

Étiquette du poêle Keystone.

art. 23-24

On voit la marque EPA.

Une inscription dit que : « L'appareil est conçu pour brûler du charbon, l'usage de tout autre combustible excepté pour des motifs d'ignition est une violation des loi fédérales. »

Photo no : 6

Fichier :

Description :

Intérieur quincaillerie.

art. 23-24

Poêle SBI, modèle Éco 45, avec étiquette permanente sans attestation EPA ou ACNOR.

Date de l'inspection : 2013-01-16

No de gestion documentaire : 7610-02-01-0412076

**Annexe - Photos**

Photo no : 7

Fichier : Potvin & Bouchard

Description :

À gauche, poêle SBI, modèle « Le Chasseur » non muni d'étiquette attestant la certification EPA ou ACNOR.

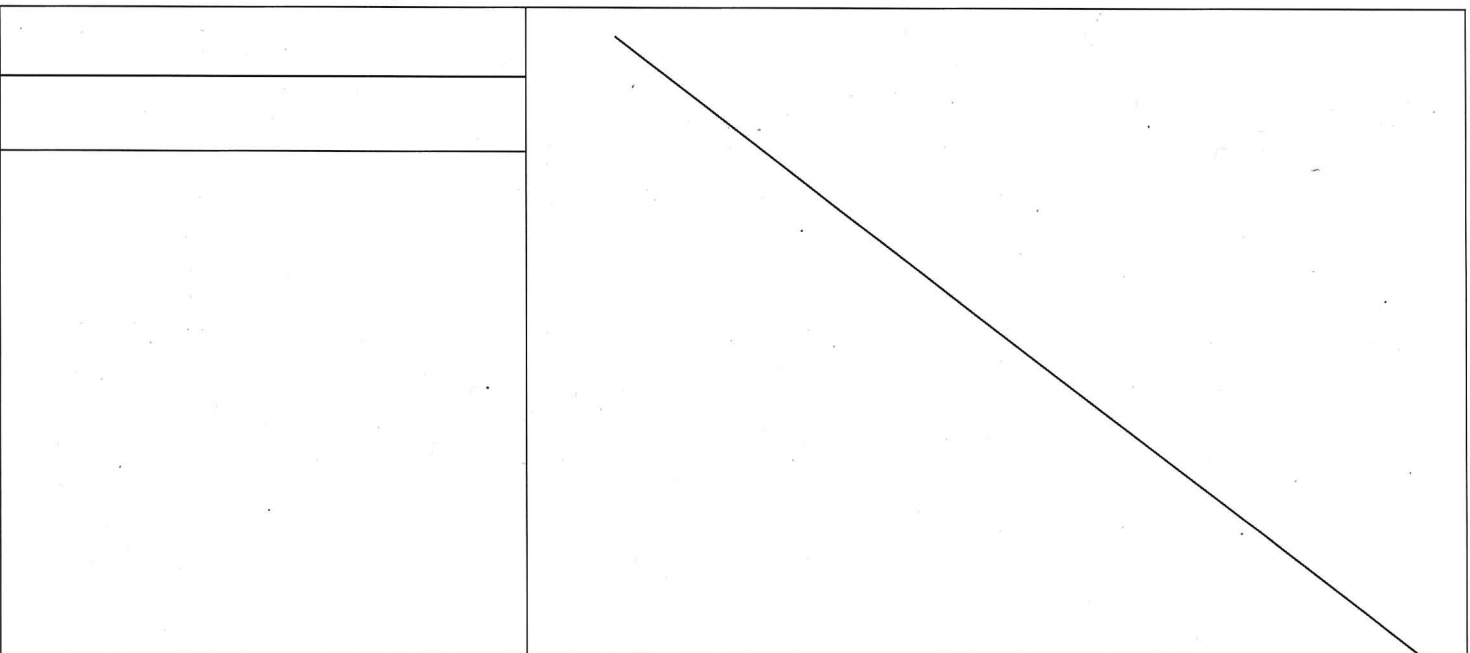


Photo no : 8

Fichier :

Description :

Même poêle.





## RAPPORT D'INSPECTION

RÉFÉRENCE : 7610-02-01-0568700 DATE DE RÉDACTION : 2002-09-19

### 1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION 2002-07-16 HEURE : - Arrivée : 10 : 15 h  
- Départ : 11 : 15 h

INSPECTEUR(TRICE) : Jacques Méthot

ACCOMPAGNÉ(E) DE : \_\_\_\_\_

LIEU INSPECTÉ	ADRESSE POSTALE (si différente)
Potvin & Bouchard inc 3900, rue Colbert Jonquière G7X 7W4	

PLAIGNANT(E) : Rencontre Oui  Non  N/A

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
art. 53-54	Tél. : art. 53-54

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S)	TÉLÉPHONE
art. 53-54	Tél. : (418) 547-6357
	Tél. : (418) -
	Tél. : (418) -

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : PHOTOS  CROQUIS  PLANS  CARTES   
Nombre : \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_

#### ÉCHANTILLONS

EAU  AIR  SOL  FLORE  FAUNE  DÉCHETS

AUTRES ANNEXES :  1. \_\_\_\_\_  
- PRÉCISEZ : 2. \_\_\_\_\_

BUTS Vérifier le bien-fondé d'une plainte (dépôt de filtres à l'huile et sols contaminé).



## 2. DESCRIPTION DE D'INSPECTION

### Plainte fondée

Sur le terrain de *Potvin & Bouchard*, je constate la présence d'une tache d'huile de 6 pi. X 2 pi. à côté de 40 filtres à l'huile et 2 filtres à gazoline déposés sur le sol. Il s'agit manifestement d'un dépôt sauvage, effectué par une personne qui fait de la réparation automobile, quelqu'un probablement étranger à la Cie.

Autour de l'entrepôt de la Cie, je remarque la présence de déchets solides (papier d'emballage, section de polythène) - de quoi remplir 3 – 5 sacs de vidange.

Je rencontre art. 53-54 qui s'engage à retirer les sols contaminés et à les transporter dans un site autorisé. Il m'assure que les papiers autour de l'entrepôt seront également retirés. Je lui demande de retirer les sols contaminés puis de me faire un rapport de la situation, afin d'aviser d'un site approprié de disposition.

Le 31 juillet 02, n'ayant reçu aucune nouvelle de art. 53-54 je passe vérifier les lieux et constate que du sable a été répandu sur la tache d'huile et que les sols contaminés n'ont pas complètement été retirés, comme en témoigne l'odeur de p.p. remarquée sur les lieux.

art. 53-54 m'explique qu'il va faire compléter le nettoyage. Il m'indique par ailleurs que les sols retirés plus tôt ont été acceptés par art. 23-24 ; qu'ils furent déposés, avec les filtres à l'huile, dans un conteneur contenant matelas et déchets du genre...

J'explique à ce monsieur que les filtres sont des mdr et qu'ils auraient dû être déposés ailleurs, art. 23-24 ar. 23-24 par exemple.

Je lui mentionne qu'il reste encore des papiers d'emballage le long de son bâtiment ; il m'assure qu'il va faire ramasser le tout. Il m'indique qu'il a fait ramasser le verre cassé se trouvant sur le terrain, l'équivalent d'un sac de vidange, ce qui me paraît contestable.

Le 17 septembre 02, je vérifie les lieux. Je ne remarque pas de sols contaminés sur les lieux ; je trouve encore du papier d'emballage près de l'entrepôt; toutefois, j'estime que le nettoyage est acceptable.

Le 19 septembre 02, je contacte art. 53-54 qui me dit qu'il a retiré les sols contaminés qui restait ; l'équivalent d'un seau de 20 L. a été déposé dans le conteneur à déchets. J'avais autorisé art. 53-54 au préalable à jeter les sols à cet endroit si les quantités étaient faibles.

N.B. : art. 53-54 a été contactée le 15 octobre 2002 et s'est dite satisfaite du nettoyage effectuée par l'entreprise. Je l'ai invitée à nous contacter si l'état des lieux requérait à nouveau notre intervention.

## 3. CONCLUSION

La Cie a retiré les sols contaminés et les filtres qui avaient été déposés sur son terrain.

Quoique le nettoyage ait été un peu bâclé, il me paraît acceptable. Par ailleurs, art. 53-54 s'est dite satisfaite du traitement du dossier.

## 4. RECOMMANDATION(S)

Fermer le dossier.

5. VÉRIFICATION

INSPECTÉ PAR :

Jacques Méthot

SIGNATURE

*Jacques Méthot*

DATE

2002-10-15

VÉRIFIÉ PAR

Daniel Labrecque

SIGNATURE

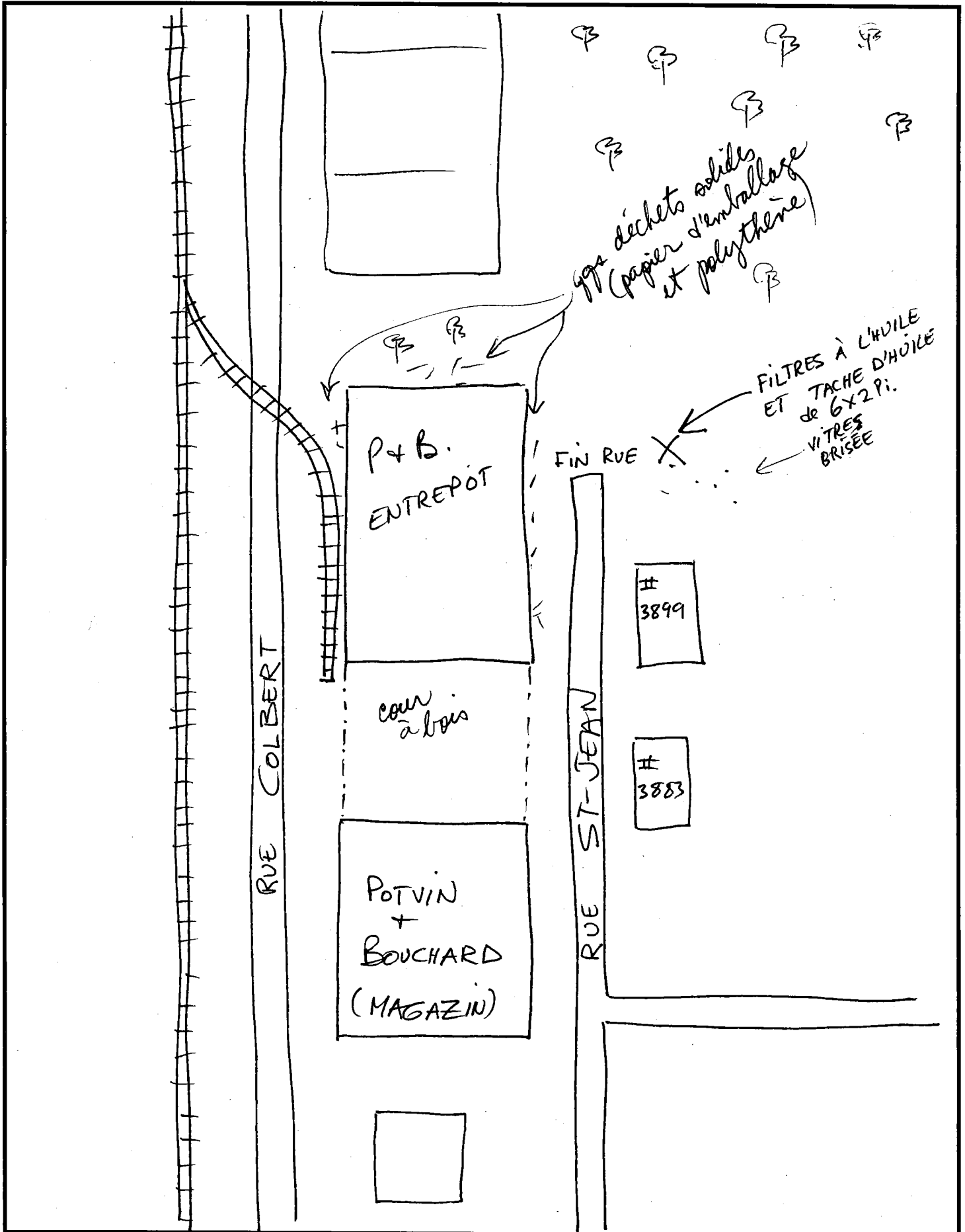
*Daniel Labrecque 2002-11-08*

DATE

*ok.*

6. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR

**CROQUIS**



Croquis dessiné par :		LÉGENDE
NOM	Jacques Méthot	○ → : Photographie
SIGNATURE	<i>Jacques Méthot</i>	
DATE	2002-07-16	
N° RÉF.	7610-02-01-0568700	
LIEU	Potvin & Bouchard inc. 3900, rue Colbert Arrond. Jonquière	
SECTEUR	Industriel	





N/D : 7610-02-01-0568700

Page : 1/1

Photo # : 1	Date : 2002-07-16
Identification : Potvin & Bouchard inc.	
Filtres à l'huile (40) et à gaz (2) déposés sur le sol; à gauche, tache d'huile de 6 X 2 pi.	
Note :	



*Jacques Méthot*

photographe

PERMIS  
LOI SUR LES PESTICIDES

67670

P100138

94068

N° de permis

Code statistique

Établissement ou place d'affaires

Potvin & Bouchard  
Division 7577010 Canada inc.  
3900, rue St-Jean, C.P. 550  
Jonquière (Québec)

G7X 7W4

Catégorie

B Vente au détail

Date  
d'expiration

2015.06.10

Sous-catégorie(s)

B2 Vente au détail (classe 4)

Ce permis est délivré en conformité  
avec la Loi et son règlement d'appli-  
cation.

Il autorise le titulaire à exercer les  
activités visées par la catégorie et  
les sous-catégories de permis men-  
tionnées, en regard des classes de  
pesticides indiquées.

N° établissement

11646353

Titulaire du permis

Potvin & Bouchard  
Division 7577010 Canada inc.  
3900, rue St-Jean, C.P. 550  
Jonquière (Québec)

G7X 7W4

Montant

0.00\$

Reçu le

2012.06.12

Délivré par

*Edith Duro*

POUR LE MINISTRE

N° entreprise

11646353

Classe(s) de pesticides

4

P100138

2015.06.10

B Vente au détail

94068

B2 Vente au détail (classe 4)

Potvin & Bouchard  
Division 7577010 Canada inc.  
3900, rue St-Jean, C.P. 550  
Jonquière (Québec)

G7X 7W4

11646353

11646353

Potvin & Bouchard  
Division 7577010 Canada inc.  
3900, rue St-Jean, C.P. 550  
Jonquière (Québec)

G7X 7W4



Ce papier contient 10% de fibres recyclées  
après consommation.

4450R-11-09

Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs

COPIE DE L'ÉMETTEUR



## RAPPORT DE VÉRIFICATION

<b>ADMINISTRATION</b>	<b>L'INTERVENTION</b>	
	Date de la vérification : <u>2011-08-26</u> Heure d'arrivée : _____      Heure de départ : _____ Réalisée par : <u>Cynthia Simard Poirier</u> Accompagné de : _____	
	<b>SAGO</b> Demande : <u>200115151</u> Intervenant : <u>Y2074650</u> Lieu d'intervention : <u>54347992</u> Intervention d'inspection : <u>300689470</u> Intervention de suivi d'infraction : _____ Intervention d'inspection pour suivi d'infraction : _____	
<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	Nom de l'établissement : <u>Potvin &amp; Bouchard inc.</u> Adresse civique : <u>3900, rue St-Jean</u> <u>C.P.550</u> Municipalité : <u>Jonquière</u> Code postal : <u>G7X 7W4</u> Téléphone : <u>418-547-4752</u> Télécopieur : <u>418-547-6357</u> Cellulaire : _____ Courriel : _____      Site internet : <u>http://www.potvinbouchard.qc.ca</u> N° de gestion documentaire : <u>7820-02-01-1036100</u> Matricule Cidreq : <u>1165332603</u> GPS (19T) : NAD <u>83</u> Longitude (x) : <u>-71.2529811204</u> Latitude (y) : <u>48.4112970576</u> Heures d'ouverture : _____ Nom de l'ancien propriétaire : _____      Depuis : _____	
	<b>PERMIS</b>	
	Titulaire du permis : _____ <u>Potvin &amp; Bouchard inc.</u> N° de permis : <u>P100138</u> Expiration : <u>2012</u> / <u>06</u> / <u>10</u> <small>Année      Mois      Jour</small> Adresse du titulaire du permis : <u>3900, rue St-Jean, C.P. 550</u> <u>Jonquière G7X 7W4</u> Catégorie : <u>B- vente au détail</u> Sous-catégorie : <u>B2- classe 4</u> Région émettrice du permis : <u>Saguenay Lac-Saint-Jean</u>	
	<b>CERTIFICATS</b>	
	Titulaire du certificat : _____ <u>art. 53-54</u> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Rencontré(e) lors de l'inspection</b> Titre : _____ <u>art. 53-54</u> Téléphone : <u>418-547-4752</u> Cellulaire : _____ N° et sous-catégorie de certificat : <u>C101193, B2</u> Expiration : <u>2011</u> / <u>10</u> / <u>31</u> <small>Année      Mois      Jour</small>	
	Titulaire du certificat : _____ <input type="checkbox"/> <b>Rencontré(e) lors de l'inspection</b> Titre : _____      Téléphone : _____      Cellulaire : _____ N° et sous-catégorie de certificat : _____      Expiration : _____ / _____ / _____ <small>Année      Mois      Jour</small>	
	Autre personne rencontrée : _____ Titre : _____      Téléphone : _____      Cellulaire : _____	
	<b>BUT DE LA VÉRIFICATION</b>	<b>But :</b> Vérifier la conformité de l'entreprise de vente au détail de pesticides au Code de gestion des pesticides, au Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation de pesticides et à la Loi sur les pesticides et informer l'entreprise de nos conclusions.



## Loi sur les pesticides et Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides

Art.	Exigence <sup>1</sup>	C	NC	S.O.	Commentaire
L. 34 et 36 r. 12 et 13	Permis de catégorie et sous-catégorie appropriée aux pesticides utilisés.	X			
L. 45	Le titulaire du permis a, à son emploi, des titulaires d'un certificat approprié en nombre suffisant.	X			
L. 46 r. 47	Le titulaire d'un permis de catégorie A tient un registre de ses achats et de ses ventes de classe 1 à 5, des livres de compte et des pièces justificatives.			X	
L. 46 r. 48	Le titulaire d'un permis de catégorie A transmet au Ministère un état de transaction.			X	
L. 46 r. 49	Le titulaire d'un permis de la sous-catégorie B1 tient un registre de ses achats et de ses ventes de classe 1 à 3, des livres de compte et des pièces justificatives.			X	
L.47 r. 54	Conservation des registres mentionnés aux articles 47 à 49 du règlement pour une durée de 5 ans.			X	
L. 48	Aviser le ministre de tout changement rendant inexacts les renseignements fournis pour obtenir le permis.	X			
L. 49	Affichage du permis ou d'un duplicata bien en vue dans l'établissement.	X			
L. 50	Les activités ou la surveillance sont réalisées par une personne détentrice d'un certificat de catégorie et sous-catégorie appropriée	X			
L. 62	Le titulaire du certificat a en sa possession son certificat et l'exhibe sur demande.	X			
L. 81 et 83	Collaboration complète et honnête offerte à l'inspecteur.	X			
<b>CODE DE GESTION DES PESTICIDES</b>					
5	Entreposage dans un lieu où les conditions ambiantes ne sont pas susceptibles d'altérer le pesticide, son contenant ou son étiquette.			X	
5	Entreposage de manière à ne pas laisser le pesticide se répandre dans l'environnement.			X	
15	Entreposage des classes 1 à 3 aux distances prévues par rapport aux cours et plans d'eau ainsi qu'aux ouvrages de captage de l'eau souterraine.			X	
16	Entreposage des classes 1 à 3 à l'extérieur des zones inondables 0-20 ans cartographiées ou prévues dans un schéma d'aménagement.			X	
17	Entreposage des classes 1 à 3 à l'extérieur des zones inondables 20-100 ans selon les conditions prévues.			X	
18	Entreposage d'un pesticide de classe 1, 2 ou 3 non préparé ou non dilué doté d'un aménagement de rétention.			X	
19	Effectuer les opérations de chargement ou déchargement de pesticides de classe 1 à 3 dans un aménagement de rétention.			X	
20	Dispose sur place de l'équipement ou matériel adéquat pour faire cesser fuites et déversements ou procéder au nettoyage des lieux (classe 1 à 3).			X	
21	Affiches, à l'entrée du lieu d'entreposage, indiquant les services d'aide prévus ainsi que leurs coordonnées (classe 1 à 4).			X	
23	Assurance de responsabilité civile pour l'entreposage de pesticides supérieur à 10 000 litres ou kilogrammes et contenir les obligations de l'article 24 du code.			X	
25	3 avril 2006 interdiction de vendre ou d'offrir en vente un pesticide de classe 4 ou 5 de l'annexe 1 destiné à l'application sur le gazon (information).	X			
26	Interdiction de vendre ou d'offrir en vente un pesticide de classe 4 mélangé ou imprégné à un fertilisant. Interdiction de vendre un pesticide de classe 4 ou 5 en emballage regroupant plus d'un contenant sauf indication sur l'emballage.	X			
27	Interdiction de vendre les pesticides de classe 1 à 4 en libre-service (sauf préservateur à bois et peinture antisalissure).	X			Quelques classe 4 en ventre libre qui ont été déplacé hors de la portée des clients.

1 : Lorsque le texte est sous une trame de teinte grise, la disposition s'applique aux titulaires de permis A et B<sub>1</sub> et ne concerne pas les titulaires de permis B<sub>2</sub>.



<b>DOCUMENTS REMIS</b>	
<b>REMARQUES</b>	Des produits de classe 4 étaient en vente libre à mon arrivée et ont été déplacés hors de la portée des clients avant mon départ.
<b>CONCLUSION</b>	L'entreprise <input checked="" type="checkbox"/> est conforme en tout point au Code, au Règlement et à la Loi. <input type="checkbox"/> n'est pas conforme en tout point au Code, au Règlement et à la Loi.
<b>RECOMMANDATIONS</b>	Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions. <input type="checkbox"/> Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes. <input type="checkbox"/> Faire un suivi du dossier. <input checked="" type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.
<b>SIGNATURES</b>	<p>Vérificateur : <u>Cynthia Simard Poirier</u> <i>Cynthia Simard Poirier</i> <u>Signature</u> <b>Date :</b> <u>2011-09-16</u> <i>Lettres moulées</i> <i>Signature</i> <i>Année / mois / jour</i></p> <p>Superviseur : <u>Valérie Gobeil</u> <i>Valérie Gobeil</i> <u>Signature</u> <b>Date :</b> <u>2011-06-20</u> <i>Lettres moulées</i> <i>Signature</i> <i>Année / mois / jour</i></p> <hr/> <p>Commentaires du superviseur :</p>

ml/2009-05-27

**PERMIS**  
LOI SUR LES PESTICIDES

61383

P100138

N° de permis

94068

Code statistique

Établissement ou place d'affaires

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

N° établissement

11646353

Titulaire du permis

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

N° entreprise

11646353

Catégorie

B Vente au détail

Sous-catégorie(s)

B2 Vente au détail (classe 4)

Date  
d'expiration

2012.06.10

Ce permis est délivré en conformité  
avec la Loi et son règlement d'appli-  
cation.

Il autorise le titulaire à exercer les  
activités visées par la catégorie et  
les sous-catégories de permis men-  
tionnées, en regard des classes de  
pesticides indiquées.

Montant

195,00\$

Reçu le

2009.05.06

Délivré par

*Carole Dubé*

POUR LA MINISTRE

Classe(s) de pesticides

4

P100138

2012.06.10

B Vente au détail

94068

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

11646353

11646353

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4



## RAPPORT DE VERIFICATION

ADMINISTRATION

### L'INTERVENTION

Date de la vérification : 16 août 2007 Heure d'arrivée : 13:20 Heure de départ : 13:36  
 Réalisée par : CAROLINE HARVEY  
 Accompagné de : \_\_\_\_\_

### SAGIR

Demande : 200115151 Intervenant : 1164 6353 Lieu d'intervention : 54347992  
 Intervention d'inspection : 300379200 Intervention de suivi d'infraction : \_\_\_\_\_  
 Intervention d'inspection pour suivi d'infraction : \_\_\_\_\_

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'établissement : Potvin Bouchard  
 Adresse civique : 3900 Rue St-Jean  
 Municipalité : Jonquiève Code postal : G7X-7W4  
 Téléphone : 547-4751 Télécopieur : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_ Site internet : \_\_\_\_\_  
 N° de gestion documentaire : 7820-02-01-1036100 Matricule Cidreq : \_\_\_\_\_  
 GPS (19T) : NAD \_\_\_\_\_ Longitude (x) : \_\_\_\_\_ Latitude (y) : \_\_\_\_\_  
 Heures d'ouverture : \_\_\_\_\_  
 Nom de l'ancien propriétaire : \_\_\_\_\_ Depuis : \_\_\_\_\_

PERMIS ET CERTIFICATS

### PERMIS

Titulaire du permis : potvin & Bouchard  
 N° de permis : 100138 Expiration : 2009 / 06 / 10  
Année Mois Jour  
 Adresse du titulaire du permis : 3900 St-Jean  
Jonquiève  
 Catégorie : B- Vente au détail Sous-catégorie : B2-Vente au détail (classe 4)  
 Région émettrice du permis : Saguenay-Lac-St-Jean

### CERTIFICATS

Titulaire du certificat : \_\_\_\_\_ art. 53-54  Rencontré(e) lors de l'inspection  
 Titre : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_  
 N° et sous-catégorie de certificat : 100156 Expiration : 2010 / 01 / 19  
Année Mois Jour  
 Titulaire du certificat : \_\_\_\_\_  Rencontré(e) lors de l'inspection  
 Titre : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_  
 N° et sous-catégorie de certificat : \_\_\_\_\_ Expiration : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
Année Mois Jour  
 Autre personne rencontrée : \_\_\_\_\_  
 Titre : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

BUT DE LA VERIFICATION

But : Vérifier la conformité de l'entreprise de vente au détail de pesticides au Code de gestion des pesticides, au Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation de pesticides et à la Loi sur les pesticides et informer l'entreprise de nos conclusions.









Loi sur les pesticides et Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides					
Art.	Exigence <sup>1</sup>	C	NC	S.O.	Commentaire
L. 34 et 36 r. 12 et 13	Permis de catégorie et sous-catégorie appropriée aux pesticides utilisés.	X			
L. 45	Le titulaire du permis a, à son emploi, des titulaires d'un certificat approprié en nombre suffisant.	X			
L. 46 r. 47	Le titulaire d'un permis de catégorie A tient un registre de ses achats et de ses ventes de classe 1 à 5, des livres de compte et des pièces justificatives.				
L. 46 r. 48	Le titulaire d'un permis de catégorie A transmet au Ministère un état de transaction.				
L. 46 r. 49	Le titulaire d'un permis de la sous-catégorie B1 tient un registre de ses achats et de ses ventes de classe 1 à 3, des livres de compte et des pièces justificatives.				
L. 47 r. 54	Conservation des registres mentionnés aux articles 47 à 49 du règlement pour une durée de 5 ans.				
L. 48	Aviser le ministre de tout changement rendant inexacts les renseignements fournis pour obtenir le permis.	X			
L. 49	Affichage du permis ou d'un duplicata bien en vue dans l'établissement.	X			
L. 50	Les activités ou la surveillance sont réalisées par une personne détentrice d'un certificat de catégorie et sous-catégorie appropriée.	X			
L. 62	Le titulaire du certificat porte sur lui son certificat et l'exhibe sur demande.	X			
L. 81 et 83	Collaboration complète et honnête offerte à l'inspecteur.	X			
CODE DE GESTION DES PESTICIDES					
5	Entreposage dans un lieu où les conditions ambiantes ne sont pas susceptibles d'altérer le pesticide, son contenant ou son étiquette.			X	⊕ d'imbr passage
5	Entreposage de manière à ne pas laisser le pesticide se répandre dans l'environnement.			X	
15	Entreposage des classes 1 à 3 aux distances prévues par rapport aux cours et plans d'eau ainsi qu'aux ouvrages de captage de l'eau souterraine.				
16	Entreposage des classes 1 à 3 à l'extérieur des zones inondables 0-20 ans cartographiées ou prévues dans un schéma d'aménagement.				
17	Entreposage des classes 1 à 3 à l'extérieur des zones inondables 20-100 ans selon les conditions prévues.				
18	Entreposage d'un pesticide de classe 1, 2 ou 3 non préparé ou non dilué doté d'un aménagement de rétention.				
19	Effectuer les opérations de chargement ou déchargement de pesticides de classe 1 à 3 dans un aménagement de rétention.				
20	Dispose sur place de l'équipement ou matériel adéquat pour faire cesser fuites et déversements ou procéder au nettoyage des lieux (classe 1 à 3).				
21	Affiches, à l'entrée du lieu d'entreposage, indiquant les services d'aide prévus ainsi que leurs coordonnées (classe 1 à 4).			X	
23	Assurance de responsabilité civile pour l'entreposage de pesticides supérieur à 10 000 litres ou kilogrammes et contenir les obligations de l'article 24 du code.			X	
25	3 avril 2006 interdiction de vendre ou d'offrir en vente un pesticide de classe 4 ou 5 de l'annexe 1 destiné à l'application sur le gazon (information).	X			
26	Interdiction de vendre ou d'offrir en vente un pesticide de classe 4 mélangé ou imprégné à un fertilisant. Interdiction de vendre un pesticide de classe 4 ou 5 en emballage regroupant plus d'un contenant sauf indication sur l'emballage.	Y			
27	Interdiction de vendre les pesticides de classe 1 à 4 en libre-service (sauf préservateur à bois et peinture antisalissure).	Y			

1 : Lorsque le texte est sous une trame de teinte grise, la disposition s'applique aux titulaires de permis A et B<sub>1</sub> et ne concerne pas les titulaires de permis B<sub>2</sub>.



## RÉSUMÉ DU RAPPORT DE VÉRIFICATION

<b>REMARQUES</b>									
<b>CONCLUSION</b>	L'entreprise <input checked="" type="checkbox"/> est conforme en tout point au Code, au Règlement et à la Loi. <input type="checkbox"/> n'est pas conforme en tout point au Code, au Règlement et à la Loi.								
<b>RECOMMANDATIONS</b>	Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions. <input type="checkbox"/> Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes d'ici au _____. <input type="checkbox"/> Faire un suivi du dossier. <input checked="" type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.								
<b>SIGNATURES</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 20%;">Vérificateur :</td> <td style="width: 30%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;"> <i>CAROLINE HARVEY</i>  <small>Lettres moulées</small> </td> <td style="width: 30%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">   <small>Signature</small> </td> <td style="width: 20%; border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">                 Date : <i>2007-08-16</i>  <small>Année / mois / jour</small> </td> </tr> <tr> <td>Superviseur :</td> <td style="border-bottom: 1px solid black; text-align: center;"> <i>Isabelle St-Gelais</i>  <small>Lettres moulées</small> </td> <td style="border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">   <small>Signature</small> </td> <td style="border-bottom: 1px solid black; text-align: center;">                 Date : <i>2007-08-16</i>  <small>Année / mois / jour</small> </td> </tr> </table>	Vérificateur :	<i>CAROLINE HARVEY</i> <small>Lettres moulées</small>	 <small>Signature</small>	Date : <i>2007-08-16</i> <small>Année / mois / jour</small>	Superviseur :	<i>Isabelle St-Gelais</i> <small>Lettres moulées</small>	 <small>Signature</small>	Date : <i>2007-08-16</i> <small>Année / mois / jour</small>
Vérificateur :	<i>CAROLINE HARVEY</i> <small>Lettres moulées</small>	 <small>Signature</small>	Date : <i>2007-08-16</i> <small>Année / mois / jour</small>						
Superviseur :	<i>Isabelle St-Gelais</i> <small>Lettres moulées</small>	 <small>Signature</small>	Date : <i>2007-08-16</i> <small>Année / mois / jour</small>						

ml/2005-06-06

LÉGENDE : C : CONFORME

NC : NON CONFORME

S.O. : SANS OBJET

OK Intervention terminée.

P100138  
N° de permis

94070  
Code statistique

Établissement ou place d'affaires

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

N° établissement

11646353

Titulaire du permis

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

N° entreprise

11646353

Catégorie

B Vente au détail

Sous-catégorie(s)

B2 Vente au détail (classe 4)

Date  
d'expiration

2009.06.10

Ce permis est délivré en conformité  
avec la Loi et son règlement d'appli-  
cation.

Il autorise le titulaire à exercer les  
activités visées par la catégorie et  
les sous-catégories de permis men-  
tionnées, en regard des classes de  
pesticides indiquées.

Montant

182.00\$

Reçu le

2006.05.01

Délivré par

POUR LE MINISTRE

Classe(s) de pesticides

4

P100138

2009.06.10

B Vente au détail

94070

B2 Vente au détail (classe 4)

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

11646353

11646353

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4



### RAPPORT D'INSPECTION

RÉFÉRENCE : 7820-02-01-1036100 DATE DE RÉDACTION : 2005-06-09  
INTERVENTION : 300 227386

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION 2005-05-30 HEURE : - Arrivée : 9h40  
- Départ : 10h05

INSPECTEUR(TRICE) : François Rannou

ACCOMPAGNÉ(E) DE : \_\_\_\_\_

**1<sup>er</sup> LIEU INSPECTÉ**

**Adresse Postale, si différente**

Potvin & Bouchard inc.  
3900, rue St-Jean  
C.P. 550  
Jonquière (Québec) G7X 7 W4

PLAIGNANT(E) : Rencontré Oui  Non  Na

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
art. 53-54	art. 53-54

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S)	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
	art. 53-54	547-4752

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : PHOTOS  CROQUIS  PLANS  CARTES   
Nombre : n° \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_

**ÉCHANTILLONS**

EAU  AIR  SOL  FLORE  FAUNE  DÉCHETS

AUTRES ANNEXES :  
- PRÉCISEZ : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**BUTS** Vérifier le bien fondé d'une plainte relativement à la vente de pesticides de classe 4 qui sont offerts à la clientèle de manière à ce qu'ils puissent se servir de même.

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

Lors de cette inspection je vérifie la classe d'une douzaine de pesticides offerts en vente sur les étagères normales. Il sont tous de classe 5. Les pesticides de classe 4 sont remisés dans une armoire verrouillée.

En outre, le permis pour la vente de pesticides est affiché dans le magasin.

**3. CONCLUSION**

Les modalités appliquées à la vente de pesticides de classes 4 et 5 <sup>(étalage)</sup> sont conformes à la réglementation.


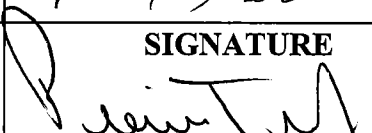
Le plaignant a été avisé de notre intervention.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Je recommande de fermer cette intervention.

En outre, faire faire une inspection de contrôle dans le cadre du programme d'étudiant 2005 par Joannie Perron au mois de juillet ou août 2005.

**5. VÉRIFICATION**

INSPECTÉ PAR :	SIGNATURE	DATE
François Rannou		2005-06-09
VÉRIFIÉ PAR	SIGNATURE	DATE
Pierre Tremblay		2005-07-05

**6. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR**

O.K.



P100138

N° de permis

94070

Code statistique

Établissement ou place d'affaires

POIVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

Catégorie

B Vente au détail

Date

d'expiration

2006.06.10

Sous-catégorie(s)

B2 Vente au détail (classe 4)

Ce permis est délivré en conformité avec la Loi et son règlement d'application.

Il autorise le titulaire à exercer les activités visées par la catégorie et les sous-catégories de permis mentionnées, en regard des classes de pesticides indiquées.

N° établissement

11646353

Titulaire du permis

POIVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

Montant

169.00\$

Reçu le

2003.05.27

Délivré par

*Jan Paul Lam*

POUR LE MINISTRE

N° entreprise

11646353

Classe(s) de pesticides

4

P100138

2006.06.10

B Vente au détail

94070

B2 Vente au détail (classe 4)

POIVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

11646353

11646353

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4



Ce papier contient 50 % de fibres recyclées dont 10 % après consommation.

1515-02-FF-ED70430

4450-01-05

**COPIE DE L'ÉMETTEUR**



PERMIS  
LOI SUR LES PESTICIDES

039354

P100138  
N° DE PERMIS

94070  
CODE STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT OU PLACE D'AFFAIRES

POTVIN & BOUCHARD INC.  
3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4

N° ÉTABLISSEMENT

11646353

TITULAIRE DU PERMIS

POTVIN & BOUCHARD INC.  
3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4

N° ENTREPRISE

11646353

CATÉGORIE

B Vente au détail  
SOUS-CATÉGORIE(S)

B2 Vente au détail (classe 4)

CLASSE(S) DE PESTICIDES

4

DATE  
D'EXPIRATION 2003.06.10

CE PERMIS EST DÉLIVRÉ EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI ET LES RÈGLEMENTS SUR LES PESTICIDES.

IL AUTORISE LE TITULAIRE À EXERCER LES ACTIVITÉS VISÉES PAR LA CATÉGORIE ET LES SOUS-CATÉGORIES DE PERMIS MENTIONNÉES, EN REGARD DES CLASSES DE PESTICIDES INDIQUÉES.

MONTANT 157,000

RECU  
LE 2000.04.14

DÉLIVRÉ PAR

POUR LE MINISTRE

P100138 2003.06.10

B Vente au détail

94070

B2 Vente au détail (classe 4)

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4

11646353 11646353

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4





Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
et de la Faune

# PERMIS LOI SUR LES PESTICIDES

035014

P100138  
N° DE PERMIS

94070  
CODE STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT OU PLACE D'AFFAIRES

POTVIN & BOUCHARD INC.  
3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4

N° ÉTABLISSEMENT

11646353

TITULAIRE DU PERMIS

POTVIN & BOUCHARD INC.  
3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4

N° ENTREPRISE

11646353

CATÉGORIE

B Vente au détail

SOUS-CATÉGORIE(S)

B2 Vente au détail (classe 4)

CLASSE(S) DE PESTICIDES

4

DATE  
D'EXPIRATION 2000.06.10

CE PERMIS EST DÉLIVRÉ EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI ET LES RÈGLEMENTS SUR LES PESTICIDES.

IL AUTORISE LE TITULAIRE À EXERCER LES ACTIVITÉS VISÉES PAR LA CATÉGORIE ET LES SOUS-CATÉGORIES DE PERMIS MENTIONNÉES, EN REGARD DES CLASSES DE PESTICIDES INDIQUÉES.

MONTANT 150,00\$

RECU  
LE 1997.06.03

DÉLIVRÉ PAR

POUR LE MINISTRE

P100138

2000.06.10

B Vente au détail

94070

B2 Vente au détail (classe 4)

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4

11646353

11646353

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4





PERMIS  
LOI SUR LES PESTICIDES

26266

P100138

62-BQ-94420

N° DE PERMIS

CODE STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT OU PLACE D'AFFAIRES

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4

N° ÉTABLISSEMENT

11646353

TITULAIRE DU PERMIS

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4

N° ENTREPRISE

11646353

CATÉGORIE

B Vente au détail

SOUS-CATÉGORIE(S)

B.2 Vente au détail (ci. 4)

DATE  
D'EXPIRATION

97.05.16

CE PERMIS EST DÉLIVRÉ EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI ET LES RÉGLEMENTS SUR LES PESTICIDES.

IL AUTORISE LE TITULAIRE À EXERCER LES ACTIVITÉS VISÉES PAR LA CATÉGORIE ET LES SOUS-CATÉGORIES DE PERMIS MENTIONNÉES, EN REGARD DES CLASSES DE PESTICIDES INDICUÉES.

MONTANT

100,00\$

RECU  
LE

95.03.28

DÉLIVRÉ PAR

CLASSE(S) DE PESTICIDES

4

JACQUES BRASSARD  
MINISTRE

P100138

97.05.16

B Vente au détail

62-BQ-94420

B.2 Vente au détail (ci. 4)

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4

11646353

11646353

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUÉBEC G7X 7W4







Gouvernement du Québec  
Ministère de  
l'Environnement

# PERMIS LOI SUR LES PESTICIDES

14738

P100138

N° DE PERMIS

62-BQ-94420

CODE STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT OU PLACE D'AFFAIRES

POIVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

N° ÉTABLISSEMENT

11646353

TITULAIRE DU PERMIS

POIVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

N° ENTREPRISE

11646353

CATÉGORIE

B Vente au détail

SOUS-CATÉGORIE(S)

B.2 Vente au détail (cl. 4)

DATE  
D'EXPIRATION

95.05.16

CE PERMIS EST DÉLIVRÉ EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI ET LES RÈGLEMENTS SUR LES PESTICIDES.

IL AUTORISE LE TITULAIRE À EXERCER LES ACTIVITÉS VISÉES PAR LA CATÉGORIE ET LES SOUS-CATÉGORIES DE PERMIS MENTIONNÉES, EN REGARD DES CLASSES DE PESTICIDES INDIQUÉES.

MONTANT DÙ

100.00\$

RECU  
LE

93.03.04

DÉLIVRÉ PAR

PIERRE PARADIS  
MINISTRE

CLASSE(S) DE PESTICIDES

4

P100138

95.05.16

B Vente au détail

62-BQ-94420

B.2 Vente au détail (cl. 4)

POIVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

11646353

11646353

POIVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4



PERMIS  
LOI SUR LES PESTICIDES

9617

P100138

N° DE PERMIS

62-BQ-94420

CODE STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT OU PLACE D'AFFAIRES

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550

JONQUIERE

QUEBEC

G7X 7W4

N° ÉTABLISSEMENT

11646353

TITULAIRE DU PERMIS

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550

JONQUIERE

QUEBEC

G7X 7W4

N° ENTREPRISE

11646353

CATÉGORIE

B Vente au détail

SOUS-CATÉGORIE(S)

B.2 Vente au détail (cl. 4)

DATE

D'EXPIRATION

93.05.16

CE PERMIS EST DÉLIVRÉ EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI ET LES RÈGLEMENTS SUR LES PESTICIDES.

IL AUTORISE LE TITULAIRE À EXERCER LES ACTIVITÉS VISÉES PAR LA CATÉGORIE ET LES SOUS-CATÉGORIES DE PERMIS MENTIONNÉES, EN REGARD DES CLASSES DE PESTICIDES INDIQUÉES.

MONTANT DÙ

100.00\$

RECU  
LE

91.03.27

DÉLIVRÉ PAR

PIERRE PARADIS  
MINISTRE

CLASSE(S) DE PESTICIDES

4

P100138

93.05.16

B Vente au détail

62-BQ-94420

B.2 Vente au détail (cl. 4)

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550

JONQUIERE

QUEBEC

G7X 7W4

11646353

11646353

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550

JONQUIERE

QUEBEC

G7X 7W4





P100138

N° DE PERMIS

62-BC-94420

CODE STATISTIQUE

ÉTABLISSEMENT OU PLACE D'AFFAIRES

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

CATÉGORIE

B Vente au détail

SOUS-CATÉGORIE(S)

B.1 Vente au détail (cl. 1- 4)

DATE  
D'EXPIRATION

91.05.16

CE PERMIS EST DÉLIVRÉ EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI ET LES RÈGLEMENTS SUR LES PESTICIDES.

IL AUTORISE LE TITULAIRE À EXERCER LES ACTIVITÉS VISÉES PAR LA CATÉGORIE ET LES SOUS-CATÉGORIES DE PERMIS MENTIONNÉES, EN REGARD DES CLASSES DE PESTICIDES INDIQUÉES.

N° ÉTABLISSEMENT

11646353

MONTANT DÙ

300.00

RECU  
LE

89.05.17

TITULAIRE DU PERMIS

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

DÉLIVRÉ PAR

CLIFFORD LINCOLN  
MINISTRE

N° ENTREPRISE

11646353

CLASSE(S) DE PESTICIDES

2 3 4

P100138

91.05.16

B Vente au détail

62-BC-94420

B.1 Vente au détail (cl. 1- 4)

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4

11646353

11646353

POTVIN & BOUCHARD INC.

3900, RUE ST-JEAN, C.P. 550  
JONQUIERE  
QUEBEC G7X 7W4